



**EXPLORATION FIELDEX INC. (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

**FIELDEX EXPLORATION INC. (an exploration corporation)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette

États de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss

Statements of comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
EXPLORATION FIELDEX INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société **EXPLORATION FIELDEX INC.**, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, et les états de la perte nette, de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of
FIELDEX EXPLORATION INC.

We have audited the accompanying financial statements of the Corporation **FIELDEX EXPLORATION INC.**, which comprise the statements of financial position as at December 31, 2014 and as at December 31, 2013, and the statements of net loss, comprehensive loss, changes in equity and cash flows for the years ended December 31, 2014 and December 31, 2013, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société **EXPLORATION FIELDEX INC.** au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013 conformément aux IFRS.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la Société enregistre des pertes importantes année après année et qu'elle a accumulé un déficit de 23 168 100 \$ au 31 décembre 2014. Comme elle est au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Ces conditions, conjuguées aux autres éléments décrits à la note 1 et à la note 13 b), indiquent l'existence d'incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. La direction de la Société a une attente raisonnable que celle-ci sera en mesure d'obtenir le financement nécessaire pour continuer ses opérations dans un avenir prévisible. Ainsi, la Société a continué à préparer ses états financiers sur une base de continuité de l'exploitation.

(signé / signed) Dallaire & Lapointe inc. 1

Rouyn-Noranda, Canada
Le 27 avril 2015
April 27, 2015

(1) CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A113315
CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A113315

Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation **FIELDEX EXPLORATION INC.** as at December 31, 2014 and as at December 31, 2013 and its financial performance and its cash flows for the years ended December 31, 2014 and December 31, 2013 in accordance with IFRS.

Emphasis of matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to note 1 in the financial statements which indicates that the Corporation recorded significant losses year after year and has accumulated a deficit of \$23,168,100 as at December 31, 2014. As it is at the exploration stage, no revenue has been yet generated from its operating activities. Accordingly, the Corporation depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares to continue its operations, and in spite of the obtaining in the past, there is no guarantee of success for the future. These conditions, along with other matters as set forth in note 1 and note 13 b), indicate the existence of significant uncertainties that may cast doubt about the Corporation's ability to continue as a going concern. The directors of the Corporation have a reasonable expectation that the Corporation will be able to obtain necessary funding to continue in operational existence for the foreseeable future. Thus the Corporation continues to adopt the going concern basis of accounting in preparing financial statements.

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.****ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE****31 DÉCEMBRE**

(en dollars canadiens)

2014**2013****STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION****DECEMBER 31**

(in Canadian dollars)

	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif courant			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	71 047	205 981	Cash and cash equivalents (Note 4)
Placements (note 5)	133 750	12 000	Investments (Note 5)
Autres débiteurs	2 185	1 267	Other accounts receivable
Taxes à recevoir	3 662	9 807	Taxes receivable
Crédit d'impôts miniers à recevoir	432	-	Mining tax credit receivable
Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	2 523	30 225	Tax credit related to resources receivable
Frais payés d'avance	1 041	1 632	Prepaid expenses
	<u>214 640</u>	<u>260 912</u>	
Actif non courant			Non current asset
Immobilisations corporelles (note 6)	34 076	47 212	Property, plant and equipment (Note 6)
Propriétés minières (note 7)	355 661	344 808	Mining properties (Note 7)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 8)	2 549 336	2 585 547	Exploration and evaluation assets (Note 8)
	<u>2 939 073</u>	<u>2 977 567</u>	
Total de l'actif	<u>3 153 713</u>	<u>3 238 479</u>	Total Assets
PASSIF			LIABILITIES
Passif courant			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	6 668	55 436	Accounts payable and accrued liabilities
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 9)	10 579	10 485	Current portion of long-term debt (Note 9)
	<u>17 247</u>	<u>65 921</u>	
Passif non courant			Non current liabilities
Dette à long terme (note 9)	15 159	25 738	Long-term debt (Note 9)
Composante dette des débentures convertibles (note 10)	-	337 550	Debt component of convertible debentures (Note 10)
	<u>15 159</u>	<u>363 288</u>	
Total du passif	<u>32 406</u>	<u>429 209</u>	Total Liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social (note 11)	22 718 899	22 258 858	Capital stock (Note 11)
Composante capitaux propres des débentures convertibles (note 10)	-	122 833	Equity component of convertible debentures (Note 10)
Surplus d'apport	3 517 278	3 511 528	Contributed surplus
Bons de souscription	81 790	-	Warrants
Cumul des autres éléments du résultat global	(28 560)	(115 543)	Accumulated other comprehensive income
Déficit	<u>(23 168 100)</u>	<u>(22 968 406)</u>	Deficit
Total des capitaux propres	<u>3 121 307</u>	<u>2 809 270</u>	Total Equity
Total du passif et des capitaux propres	<u>3 153 713</u>	<u>3 238 479</u>	Total Liabilities and Equity

PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENT (notes 13 et 14) / CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENT (Notes 13 and 14)

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Martin Dallaire, Administrateur - Director (s) Sylvain Champagne, Administrateur - Director

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.**

ÉTATS DE LA PERTE NETTE
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF NET LOSS
YEARS ENDED DECEMBER 31
(in Canadian dollars)

	2014	2013	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Honoraires des consultants	39 260	59 907	Consulting fees
Honoraires professionnels	51 934	66 659	Professional fees
Frais de bureau	3 443	2 021	Office expenses
Location des locaux	18 000	18 000	Office rental
Assurances	8 000	8 422	Insurance
Télécommunications	4 676	6 263	Telecommunications
Conférences et promotion	1 130	81	Conferences and promotion
Frais associés aux sociétés ouvertes	28 309	23 804	Public company expenses
Rémunération et paiements fondés sur des actions	5 750	15 400	Share-based compensation
Impôts de la partie XII.6	-	448	Part XII.6 taxes
Dépréciation de propriétés minières	7 706	12 377	Impairment of mining properties
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	3 613	8 445	Impairment of exploration and evaluation assets
Amortissement des immobilisations corporelles	13 136	18 397	Amortization of property, plant and equipment
PERTE D'OPÉRATION	184 957	240 224	OPERATING LOSS
Revenu d'intérêts	(988)	(1 501)	Interest revenue
Intérêt sur les débetures et la dette à long terme	50 492	60 808	Interest on debentures and long-term debt
Gain sur disposition d'une propriété minière	(21 250)	-	Gain on disposal of a mining property
	<u>28 254</u>	<u>59 307</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	213 211	299 531	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 15)	(13 517)	1 614	Income taxes and deferred taxes (Note 15)
PERTE NETTE	<u>199 694</u>	<u>301 145</u>	NET LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	<u>(0.00)</u>	<u>(0.00)</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
MOYENNE PONDÉRÉE DES ACTIONS EN CIRCULATION	<u>80 160 116</u>	<u>79 150 118</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.****ÉTATS DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE****STATEMENTS OF COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED DECEMBER 31**

(en dollars canadiens)

2014**2013**

(in Canadian dollars)

	\$	\$	
PERTE NETTE DE L'EXERCICE	199 694	301 145	NET LOSS FOR THE YEAR
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(100 500)	12 000	Changes in fair value of available for sale investment
Impôts différés relatifs à la juste valeur	13 517	(1 614)	Deferred taxes related to fair value
Autre élément de la perte globale, net d'impôts	(86 983)	10 386	Other comprehensive loss, net of income taxes
PERTE GLOBALE DE L'EXERCICE	112 711	311 531	COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION FIELDEX INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

(en dollars canadiens)

FIELDEX EXPLORATION INC.

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY YEARS ENDED DECEMBER 31

(in Canadian dollars)

	Nombre d'actions / Number of shares	Capital- social / Capital stock	Composante capitaux propres des déventures convertibles /Equity component of convertible debentures	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other comprehensive income (loss)	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde – 1^{er} janvier 2013	79 150 118	22 258 858	122 833	69 201	3 426 927	(105 157)	(22 667 261)	3 105 401	Balance – January 1, 2013
Perte nette de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(301 145)	(301 145)	Net loss for the year
Variation de la juste valeur des placements	-	-	-	-	-	(10 386)	-	(10 386)	Variation of fair value of investments
Rémunération et paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	15 400	-	-	15 400	Share-based compensation
Expiration de bons de souscription	-	-	-	(69 201)	69 201	-	-	-	Warrants expired
Solde – 31 décembre 2013	79 150 118	22 258 858	122 833	-	3 511 528	(115 543)	(22 968 406)	2 809 270	Balance – December 31, 2013
Solde – 1^{er} janvier 2014	79 150 118	22 258 858	122 833	-	3 511 528	(115 543)	(22 968 406)	2 809 270	Balance – January 1, 2014
Perte nette de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(199 694)	(199 694)	Net loss for the year
Variation de la juste valeur des placements	-	-	-	-	-	86 983	-	86 983	Variation of fair value of investments
Rémunération et paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	5 750	-	-	5 750	Share-based compensation
Conversion des déventures	4 165 140	408 964	(122 833)	81 790	-	-	-	367 921	Debentures converted
Émission d'actions dans le cadre d'un règlement de dettes	1 021 540	51 077	-	-	-	-	-	51 077	Share issuance related to a debt settlement
Solde – 31 décembre 2014	84 336 798	22 718 899	-	81 790	3 517 278	(28 560)	(23 168 100)	3 121 307	Balance – December 31, 2014

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION FIELDDEX INC.**FIELDDEX EXPLORATION INC.****TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE**
(en dollars canadiens)**STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED DECEMBER 31**
(in Canadian dollars)

	2014	2013	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(199 694)	(301 145)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	5 750	15 400	Share-based compensation
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	3 613	8 445	Impairment of exploration and evaluation assets
Dépréciation de propriétés minières	7 706	12 377	Impairment of mining properties
Intérêts théoriques sur les débentures	30 371	35 433	Theoretical interest on debentures
Amortissement des immobilisations corporelles	13 136	18 397	Amortization of property, plant and equipment
Gain sur disposition d'une propriété minière	(21 250)	-	Gain on disposal of a mining property
Impôts sur le résultat et impôts différés	(13 517)	1 614	Income taxes and deferred taxes
	(173 885)	(209 479)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 17)	8 127	4 129	Net change in non-cash operating working capital items (Note 17)
	(165 758)	(205 350)	
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITY
Remboursement de la dette à long terme	(10 485)	(10 383)	Long-term debt reimbursement
	(10 485)	(10 383)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Crédits d'impôts et droits miniers encaissés	67 797	313 993	Tax credits received
Acquisition de propriétés minières	(18 559)	(15 420)	Acquisition of mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	(7 929)	(14 413)	Exploration and evaluation expenses
	41 309	284 160	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(134 934)	68 427	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE (DECREASE)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT	205 981	137 554	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN (note 4)	71 047	205 981	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR (note 4)
Information additionnelle :			Additional information:
Intérêts encaissés	988	1 501	Interest received

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

EXPLORATION FIELDDEX INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013

(en dollars canadiens)

FIELDDEX EXPLORATION INC.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2014 AND 2013

(in Canadian dollars)

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES OPÉRATIONS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Exploration Fieldex Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada), se transige à la bourse de croissance TSX, sous le symbole FLX et à la bourse de Francfort sous le symbole F7E. Le siège social de la Société est situé au 139 avenue Québec, suite 202, Rouyn-Noranda (Québec), Canada, J9X 6M8. La Société, une société d'exploration, opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, et elle détient des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a enregistré une perte nette de 199 694 \$ (301 145 \$ en 2013). De plus, la Société enregistre des pertes importantes année après année et elle a accumulé un déficit de 23 168 100 \$ au 31 décembre 2014. Comme elle est au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Dans le cours normal de ses activités, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers. La Société fait aussi l'objet d'une poursuite d'un montant de 5 500 000 \$ qui est présentée dans la note 13 b). Bien que la direction soit d'avis que cette poursuite est sans fondement, les incertitudes quant au dénouement de cette poursuite augmentent les incertitudes quant à la capacité de la Société de poursuivre ses activités. Dans la situation peu probable où la Société devrait payer un montant important en relation avec ce litige, la direction est d'avis que l'impact pourrait être important sur l'avenir de la Société. La direction de la Société a une attente raisonnable que la Société sera en mesure d'obtenir le financement nécessaire pour continuer ses opérations dans un avenir prévisible. Ainsi, elle continue à adopter le principe de la continuité de l'exploitation dans la préparation de ses états financiers.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF OPERATIONS AND GOING CONCERN

Fieldex Exploration Inc. (the "Corporation"), incorporated under the Business Company's Act (Canada), is listed on the TSX Venture Exchange on symbol FLX and on Frankfurt exchange on symbol F7E. The address of the Corporation's headquarters and registered office is 139 Quebec Avenue, Suite 202, Rouyn-Noranda (Quebec), Canada, J9X 6M8. The Corporation, an exploration stage corporation, is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties and it holds interests in properties at the exploration stage located in Canada.

The Corporation has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involve significant financial risks. The success of the Corporation will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

For the year ended December 31, 2014, the Corporation recorded a net loss of \$199,694 (\$301,145 in 2013). In addition, the Corporation records significant losses year after year and has accumulated a deficit of \$23,168,100 as at December 31, 2014. As it is at the exploration stage, no revenue has been yet generated from its operating activities. In the normal course of operations, management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of obtaining in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Corporation may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements. The Corporation is also subject to a suit of an amount of \$5,500,000 presented in note 13 b). Although, management believes that this suit is without merit, the uncertainty about the resolution of this action increases the uncertainty regarding the ability of the Corporation to continue its operations. In the unlikely event the Corporation had to pay a significant amount in connection with this litigation, management believes that the impact could be significant for the future of the Corporation. The directors of the Corporation have a reasonable expectation that the Corporation will be able to obtain necessary funding to continue in operational existence for the foreseeable future. Thus they continue to adopt the going concern basis of accounting in preparing financial statements.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES OPÉRATIONS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 avril 2015.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES**IFRS nouvelles et modifiées, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014**

Modifications d'IAS 32, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes

Les modifications d'IAS 32 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Elles précisent que la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit n'est pas subordonné à un événement futur et s'il est exécutoire tant dans le cours normal des affaires qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la Société ou de toute contrepartie. La Société a adopté les modifications d'IAS 32 et il n'y a eu aucune incidence significative pour la Société.

IFRIC 21, Droits ou taxes

IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des prélèvements conformément aux exigences de la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. L'interprétation définit un prélèvement comme une sortie de fonds d'une entité imposée par un gouvernement conformément à la législation en vigueur. On note également que les prélèvements ne résultent pas de contrats de l'exécuteur ni d'autres arrangements contractuels. L'interprétation confirme aussi que l'entité comptabilise un passif pour un prélèvement uniquement lorsque l'événement déclencheur spécifié dans la législation se produit. La Société a adopté cette norme le 1^{er} janvier 2014 mais cette adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF OPERATIONS AND GOING CONCERN (continued)

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Corporation has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Corporation's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved by the Board of Directors on April 27, 2015.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS**New and revised standards that are effective since January 1st, 2014**

Amendments to IAS 32 Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities and the related disclosures

The amendments to IAS 32 are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2014. They clarify that an entity currently has a legally enforceable right to set off if that right is not contingent on a future event, and enforceable both in a normal course of business and in the event of default, insolvency or bankruptcy of the Corporation and all counterparties. The Corporation adopted amendments to IAS 32 and there was no significant impact for the Corporation.

IFRIC 21, Levies

IFRIC 21 provides guidance on accounting for levies in accordance with the requirements of IAS 37, Provisions, Contingent Liabilities and Contingent Assets. The interpretation defines a levy as an outflow from an entity imposed by a government in accordance with legislation. It also notes that levies do not arise from executor contracts or other contractual arrangements. The interpretation also confirms that an entity recognizes a liability for a levy only when the triggering event specified in the legislation occurs. The Corporation adopted this standard on January 1st, 2014 but this adoption had no material impact on the financial statements.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES (suite)**IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur****IFRS 9, Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers d'Exploration Fieldex Inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu. Les placements en actions sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % (28 % à partir du 5 juin 2014) sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)**New and revised IFRS in issue but not yet effective****IFRS 9 Financial Instruments**

In July 2014, the IASB published IFRS 9 which replaces IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement. IFRS 9 introduces improvements which include a logical model for classification and measurement of financial assets, a single, forward-looking "expected loss" impairment model and a substantially-reformed approach to hedge accounting. IFRS 9 is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1st, 2018. Earlier application is permitted. The Corporation has not yet assessed the impact of this new standard on its financial statements.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Statement of Compliance**

These financial statements of Fieldex Exploration Inc. were prepared by management in accordance with IFRS. The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements, unless otherwise indicated.

Functional Currency

The reporting currency and the currency of all operations of the Corporation is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Corporation operates.

Cash and Cash Equivalents

The Corporation presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date that are readily convertible in known amounts in cash and cash equivalents. Investments in shares are excluded of cash and cash equivalents.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Corporation is entitled to a tax credit related to resources of 35% (28% since June 5, 2014) on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Corporation is entitled to a mining tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Corporation is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation assets.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation**

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant que frais de prospection et d'évaluation reportés. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de propriétés minières sont capitalisés aux propriétés minières et les activités d'exploration sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux frais de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur doit être alors comptabilisée. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties and Exploration and Evaluation Assets**

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as deferred exploration and evaluation expenses. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition are capitalized to mining properties and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not included costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- they are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognized. Until now, no technical feasibility and no commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation, pour un actif minier en développement ou pour un autre actif à long terme (autre qu'un goodwill) est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon ce qui est approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties and Exploration and Evaluation Assets (continued)**

The Corporation reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future value.

The prior years recognized impairment for exploration and evaluation asset, for mining assets under development or for any other long-lived asset (other than a goodwill) is reversed if there is an increase of the economic potential of asset, resulting from its use or sale since the last time an impairment has been recorded for this asset. If any, the carrying value of this asset is increased up to its recoverable amount, without being higher than it would have been recorded (net of amortization) like if the impairment had never been recognized for this asset in the prior years.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Property, plant and equipment

Property, plant and equipment are stated at historical cost less accumulated depreciation and accumulated impairment losses. Historical cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Corporation and the cost can be measured reliably.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles (suite)**

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties comme suit :

Méthode d'amortissement		Taux
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement d'exploration	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état de la perte nette.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société a désigné les placements comme étant disponibles à la vente.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Property, plant and equipment (continued)**

The major categories of property, plant and equipment are depreciated as follows:

Method		Rate
Computer equipment	Declining balance	30%
Equipment and furniture	Declining balance	20%
Exploration equipment	Declining balance	30%
Rolling stock	Declining balance	30%

Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the carrying amount of the asset and are included in the statement of net loss.

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Corporation's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Corporation's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Corporation has no held-to-maturity investment.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Corporation has designated investments as available-for-sale.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)****Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la JVBRN

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé à l'état du résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et charges à payer, les débentures et la dette à long terme sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transaction liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)****Loans and receivables**

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents and other accounts receivable are classified as loans and receivables.

Financial asset at FVTPL

Financial assets at FVTPL include financial assets held by the Corporation for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criterias. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. The Corporation has no financial assets at FVTPL.

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities, debentures and long-term debt are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at FVTPL are recognized as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, held-to-maturity investments and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Provisions et passifs éventuels**

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Il n'y a aucune provision comptabilisée au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Provisions and Contingent Liabilities**

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Corporation and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

The Corporation's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Corporation's operations are in material compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will have been demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there is constructive commitment that has resulted from past events, it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation can be measured with sufficient reliability.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination. All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. There was no provision recorded as at December 31, 2014 and as at December 31, 2013.

Share-based Compensation

The Corporation accounts for share-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Rémunération et paiements fondés sur des actions (suite)**

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du capital social de la Société.

Perte de base et diluée par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Share-based Compensation (continued)***Equity-settled Share-based Payment Transactions*

For transactions with parties other than employees, the Corporation measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Corporation cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Flow-through Shares

The Corporation considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

Warrants

Under financing, the Corporation may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Corporation uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as a decrease of capital stock of the Corporation.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Constatation des revenus**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Revenue Recognition**

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Corporation are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus is not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Corporation.

When the Corporation sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying amount of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss statement).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes and Deferred Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat et impôts différés (suite)**

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

- a) Dépréciation de propriétés minières et actifs de a) prospection et d'évaluation

Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income Taxes and Deferred Taxes (continued)**

The Corporation establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be utilized. At the end of each financial reporting period, the Corporation reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Corporation records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosures

The Corporation currently operates in a single segment: the acquisition and exploration of mining properties. All of the Corporation's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates is recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

Key sources of estimation uncertainty

- Impairment of mining properties and exploration and evaluation assets

Mining properties and exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Corporation shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of mining properties and exploration and evaluation assets require significant judgment.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)**

- a) Dépréciation de propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées au cours des exercices 2014 et 2013, la Société a déprécié des propriétés minières pour un montant de 7 706 \$ (12 377 \$ en 2013) et des actifs de prospection et d'évaluation afférents pour un montant de 3 613 \$ (8 445 \$ en 2013) afin de refléter l'orientation de la Société de se consacrer sur ses propriétés les plus prometteuses, soit Lac Sairs, Gaboury et Railroad. Les ressources financières limitées de la Société combinées à un marché difficile obligent la direction à se concentrer sur celles-ci. Selon la meilleure estimation de la direction, puisque la juste valeur des propriétés minières autres que Lac Sairs, Gaboury et Railroad est négligeable, et que leur valeur d'utilité est nulle, ces autres propriétés ont été complètement dépréciées. Advenant une vente future, le gain sur ces autres propriétés sera comptabilisé dans les résultats de l'exercice considéré. Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices antérieurs.

Aucun test de dépréciation n'a été effectué sur les propriétés minières Lac Sairs et Gaboury, malgré le fait que la valeur comptable des capitaux propres de la Société est supérieure à sa capitalisation boursière.

La direction a jugé qu'il n'avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation cette année sur ces propriétés car malgré un changement défavorable important de la conjoncture du secteur minier et de la conjoncture économique qui a eu une incidence sur la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre les travaux de prospection et d'évaluation sur ces propriétés et qui s'est accompagné d'une baisse du cours des actions, la direction croit fermement qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement qui sera suffisant pour respecter ses obligations à court terme et a l'intention et la capacité de conserver les propriétés jusqu'à ce que le contexte économique s'améliore et qu'elle puisse poursuivre, à l'obtention de nouveaux financements, les travaux de prospection et l'évaluation de ces propriétés.

- b) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit d'impôts miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits d'impôts miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Key sources of estimation uncertainty (continued)**

- a) Impairment of mining properties and exploration and evaluation assets (continued)

Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

Based on analysis performed during the years 2014 and 2013, the Corporation has impaired mining properties for a total of \$7,706 (\$12,377 in 2013) and related exploration and evaluation assets for a total of \$3,613 (\$8,445 in 2013) in order to reflect Corporation's orientation to focus on most promising properties, Lac Sairs, Gaboury and Railroad. The limited financial resources of the Corporation as well as difficult market requires the management to focus on thereof. By the best estimate of the management, since the fair value of mining properties other than Lac Sairs, Gaboury and Railroad is negligible, and that their value in use is zero, the other properties were fully depreciated. In the event of a future sale, the gain on other properties will be recognized in income in the year considered. No reversal of impairment loss was recorded for past years.

No testing for impairment was conducted on Lac Sairs and Gaboury properties despite the fact that the carrying value of the Corporation's equity is superior to its market capitalization.

Management judged that there was no testing for impairment required this year on these properties despite an unfavorable change of the overall climate of the mining sector as well as the general situation of the economy that have had an impact on the Corporation's capacity to raise additional capital in order to pursue its exploration and evaluation activities, coupled with a decrease in the share price. The management firmly believe that it will be able to obtain financing that will be sufficient to respect its short term obligations and has both the intention and capacity to keep the properties until the economic context improves and the Corporation can pursue its exploration and evaluation activities on these properties after raising additional capital.

- b) Valuation of tax credit related to resources and mining tax credit

Tax credit related to resources and mining tax credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)**

- b) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit d'impôts miniers (suite)

Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatif aux ressources et aux crédits d'impôts miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

- c) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

Jugement important de la direction

Le paragraphe qui suit traite des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 1 pour de plus amples informations.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Key sources of estimation uncertainty (continued)**

- b) Valuation of tax credit related to resources and mining tax credit (continued)

Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their collection.

The calculation of the Corporation's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to tax credit related to resources and to mining tax credit, exploration and evaluation assets and income tax expense in future periods.

- c) Share-based Compensation

The fair value of share purchase options granted is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aimed to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

Significant management judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Corporation that have the most significant effect on the financial statements.

Going concern

The assessment of the Corporation's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year and to fund planned and contractual exploration programs, involves judgments based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances. See Note 1 for more information.

EXPLORATION FIELDEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

FIELDEX EXPLORATION INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

4- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie représentent les soldes bancaires. Au 31 décembre 2014, les soldes bancaires incluent un montant de 65 354 \$ (200 681 \$ en 2013) portant intérêt au taux de base moins 2,5 %.

4- CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash and cash equivalents represent bank balances. As at December 31, 2014, bank balances include an amount of \$65,354 (\$200,681 in 2013) bearing interest at prime rate less 2.5%.

5- PLACEMENTS / INVESTMENTS

Actions ordinaires de sociétés publiques d'exploration minière, à la juste valeur / Common shares of mining exploration public corporations, at fair value

	2014 \$	2013 \$
	133 750	12 000
	<u>133 750</u>	<u>12 000</u>

6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES / PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Mobilier et équipement / Equipment and Furniture	Matériel informatique / Computer Equipment	Équipement d'exploration / Exploration Equipment	Matériel roulant / Rolling stock	Total
Coût / Cost					
Solde au 31 décembre 2012 / Balance as at December 31, 2012	50 090	38 233	20 361	55 507	164 191
Acquisition	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2013 / Balance as at December 31, 2013	50 090	38 233	20 361	55 507	164 191
Acquisition	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2014 / Balance as at December 31, 2014	50 090	38 233	20 361	55 507	164 191
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization					
Solde au 31 décembre 2012 / Balance as at December 31, 2012	37 238	32 667	18 001	10 676	98 582
Amortissement / Amortization	2 570	1 670	708	13 449	18 397
Solde au 31 décembre 2013 / Balance as at December 31, 2013	39 808	34 337	18 709	24 125	116 979
Amortissement / Amortization	2 057	1 169	495	9 415	13 136
Solde au 31 décembre 2014 / Balance as at December 31, 2014	41 865	35 506	19 204	33 540	130 115
Valeur nette comptable / Net Book Value					
Solde au 31 décembre 2013 / Balance as at December 31, 2013	10 282	3 896	1 652	31 382	47 212
Solde au 31 décembre 2014 / Balance as at December 31, 2014	8 225	2 727	1 157	21 967	34 076

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

7- PROPRIÉTÉS MINIÈRES / MINING PROPERTIES

Propriétés / Properties *	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 31 décembre 2013	Augmentation Addition \$	Dépréciation Impairment \$	Solde au 31 décembre 2014
			Balance as at December 31, 2013 \$			Balance as at December 31, 2014 \$
Bousquet (100 %)	0 %	Bousquet	-	280	(280)	-
Cavelier (100 %)	0 %	Cavelier	-	219	(219)	-
Hébécourt (100 %)	0 %	Hébécourt	-	493	(493)	-
Baby-Midrim (100 %)	2 %	Baby	-	1 752	(1 752)	-
Régionale-Témiscamingue (100 %)	2 %	Guillet	-	934	(934)	-
Lac Sairs (100 %)	0 %	Villedieu	338 616	2 132	-	340 748
Gaboury (100%)	0 %	Gaboury	6 192	4 088	-	10 280
Vanier (100%)	0 %	Vanier	-	1 259	(1 259)	-
Belleterre (70 %)	2 %	Baby	-	2 769	(2 769)	-
Railroad (100 %)	0 %	-	-	4 633	-	4 633
			<u>344 808</u>	<u>18 559</u>	<u>(7 706)</u>	<u>355 661</u>
			Solde au 31 décembre 2012			Solde au 31 décembre 2013
Propriétés / Properties *	Redevances Royalties	Canton Township	Balance as at December 31, 2012 \$	Augmentation Addition \$	Dépréciation Impairment \$	Balance as at December 31, 2013 \$
Laforce (100 %)	2 %	Brodeur	-	843	(843)	-
Scott (100 %)	0 %	Levy	-	651	(651)	-
Baby-Midrim (100 %)	2 %	Baby	-	(53)	53	-
Régionale-Témiscamingue (100 %)	2 %	Guillet	-	1 859	(1 859)	-
Lac Sairs (100 %)	0 %	Villedieu	335 794	2 822	-	338 616
Gaboury (100%)	0 %	Gaboury	5 971	221	-	6 192
Vanier (100%)	0 %	Vanier	-	271	(271)	-
Nicobi	1 %	Chapais	-	3 413	(3 413)	-
Belleterre (70%)	2 %	Baby	-	5 393	(5 393)	-
			<u>341 765</u>	<u>15 420</u>	<u>(12 377)</u>	<u>344 808</u>

La Société a décidé de concentrer toutes ses ressources financières et humaines sur les propriétés Lac Sairs, Railroad et Gaboury. Les ressources financières limitées de la Société combinées aux tendances de l'industrie obligent la direction à se concentrer sur ses propriétés les plus prometteuses. Par conséquent, elle a déprécié toutes ses autres propriétés.

The Corporation has decided to focus all its financial and human resources on the Lac Sairs, Railroad and Gaboury properties. The limited financial resources of the Corporation as well as industry trends force management to focus on most promising properties. Therefore, it has impaired their other properties.

* Toutes les propriétés sont situées au Québec (Canada). / All properties are located in Quebec (Canada).

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013****DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION / EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	Solde au 31 décembre 2013 Balance as at December 31, 2013	Augmentation Addition	Crédits d'impôts Tax credits	Ajustements de crédits d'impôts antérieurs Previous tax credits adjustments	Dépréciation Impairment	Solde au 31 décembre 2014 Balance as at December 31, 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bousquet	-	180	(72)	-	(108)	-
Cavelier	-	270	(102)	-	(168)	-
Laforce	-	900	(338)	-	(562)	-
Baby-Midrim	-	1 440	(528)	-	(912)	-
Régionale- Témiscamingue	-	1 710	(640)	-	(1 070)	-
Lac Sairs	2 156 423	1 719	(649)	(30 433)	-	2 127 060
Scott	-	360	(127)	-	(233)	-
Gaboury	429 124	450	(159)	(7 139)	-	422 276
Vanier	-	900	(340)	-	(560)	-
	2 585 547	7 929	(2 955)	(37 572)	(3 613)	2 549 336

	Solde au 31 décembre 2012 Balance as at December 31, 2012	Augmentation Addition	Crédits d'impôts Tax credits	Ajustements de crédits d'impôts antérieurs Previous tax credits adjustments	Dépréciation Impairment	Solde au 31 décembre 2013 Balance as at December 31, 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Galinée	-	180	(63)	-	(117)	-
Carpentier	-	1 620	(567)	-	(1 053)	-
Laforce	-	270	(95)	-	(175)	-
Baby-Midrim	-	2 753	(963)	-	(1 790)	-
Régionale- Témiscamingue	-	1 620	(567)	-	(1 053)	-
Lac Sairs	2 081 967	790	(277)	73 943	-	2 156 423
Scott	-	450	(158)	-	(292)	-
Gaboury	419 997	630	(220)	8 717	-	429 124
Vanier	-	180	(63)	-	(117)	-
Desgagné-Moly	-	270	(94)	-	(176)	-
Nicobi	-	5 650	(1 978)	-	(3 672)	-
	2 501 964	14 413	(5 045)	82 660	(8 445)	2 585 547

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite) / EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	2014	2013	
	\$	\$	
Frais de prospection et d'évaluation			Exploration and evaluation expenses
Géologie	7 910	14 395	Geology
Autres frais d'exploration	19	18	Other exploration expenses
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation	7 929	14 413	Increase of exploration and evaluation expenses
Crédit d'impôts miniers et crédit d'impôt relatif aux ressources	(2 955)	(5 045)	Mining tax credit and tax credit related to resources
Ajustements de crédits d'impôts antérieurs	(37 572)	82 660	Previous years tax credits adjustments
Dépréciation	(3 613)	(8 445)	Impairment
Solde au début	2 585 547	2 501 964	Balance, beginning of year
Solde à la fin	2 549 336	2 585 547	Balance, end of year

9- DETTE À LONG TERME / LONG TERM DEBT

	2014	2013	
	\$	\$	
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 897 \$ incluant les intérêts au taux de 0,9 %, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 21 967 \$, échéant en 2017	25 738	36 223	Loan, reimbursable by monthly instalments of \$897 including interest at a rate of 0.9%, secured by the rolling stock of a net book value of \$21,967, maturing in 2017
Portion échéant au cours du prochain exercice	(10 579)	(10 485)	Current portion
	15 159	25 738	

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

Scheduled principal repayments for the next three years are as follows:

2015	10 579 \$
2016	10 675 \$
2017	4 484 \$

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

10- DÉBENTURES CONVERTIBLES**10- CONVERTIBLE DEBENTURES**

	2014	2013	
	\$	\$	
Composante dette			Debt component
Déventures convertibles, non garanties, portant intérêt à un taux annuel de 6 % (taux d'intérêt effectif de 20 %), les intérêts étaient payables annuellement, le montant du capital payable à l'échéance, soit en octobre 2015, aurait été de 416 514 \$. Le 9 octobre 2013, les parties se sont entendues pour reporter le versement des intérêts alors dus et ce jusqu'au 9 octobre 2014. Ces débentures étaient convertibles en tout temps en unités d'actions ordinaires au prix de 0,10 \$ par unité, chaque unité étant constituée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription, chaque bon entier permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,10 \$ jusqu'au 9 octobre 2015. Les débentures ont été converties le 16 octobre 2014. Détaillé en a).	-	337 550	Convertible debentures, unsecured, bearing interest at an annual rate of 6% (effective interest rate of 20%), the interests were payable annually, the principal amount payable at maturity in October 2015 would have been \$416,514. On October 9, 2013, the parties agreed to defer payment of interest due as at this date until October 9, 2014. These debentures were convertible at any time into common share units at the price of \$0.10 per unit, each unit being constituted of one common share and one half of a warrant, each whole warrant allowing the holder to acquire one share of the Corporation at the price of \$0.10 per share up to October 9, 2015. The debentures were converted on October 16, 2014. Detailed in a).
Portion à court terme de la composante dette des débentures convertibles	-	-	Current portion of debt component of convertible debentures
		337 550	

a) À la date d'émission, la composante dette de ces débentures s'élevait à 293 681 \$, représentant la valeur actualisée des paiements d'intérêts et du remboursement de capital jusqu'au 9 octobre 2015. La différence entre la valeur nominale de la débenture et la composante dette s'élevait à 122 833 \$ et représentait l'option de conversion. Ce montant a été comptabilisé aux capitaux propres de la Société. La composante dette aurait été augmentée à sa valeur nominale de 416 514 \$ sur la durée de ces instruments financiers, afin de refléter, à des fins comptables, un taux d'intérêt annuel effectif de 20 % représentant l'estimation d'un taux d'intérêt d'instruments similaires de dette qui ne comportent pas de composante capitaux propres. La composante dette s'élevait à 337 550 \$ au 31 décembre 2013 et le total de la composante capitaux propres se chiffrait à 122 833 \$ à cette même date. Le 16 octobre 2014, les débentures ont été converties en actions ordinaires. La valeur comptable de la composante dette des débentures à cette date, soit 367 921 \$, et de la composante capitaux propres, au montant de 122 833 \$, ont été renversées et comptabilisées en capital-actions pour un total de 408 964 \$ et en bons de souscription pour 81 790 \$.

a) At the date of issuance, the debt component of those debentures amounted to \$293,681, representing the present value of interests and principal repayments until October 9, 2015. The difference between the nominal value and the debt component amounted to \$122,833 and represented the conversion option, which was recorded in the equity of the Corporation. Over the term of the debentures, the debt component would have been increased to its nominal value of \$416,514 to provide, for accounting purposes, an actual interests expense equal to 20%, representing the estimated interests rate of similar debt instruments which do not have such an equity component. The debt component is amounted to \$337,550 on December 31, 2013 and equity component of convertible debentures was amounting to \$122,833 at the same date. On October 16, 2014, the debentures were converted in common shares. The book value of the debt component as at this date, at the amount of \$367,921, and of the equity component, amounting to \$122,833, have been reversed and recognized in capital stock for \$408,964 and in warrants for \$81,790.

EXPLORATION FIELDEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

FIELDEX EXPLORATION INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

11- CAPITAL-SOCIAL / CAPITAL STOCK

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital-social de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Corporation capital stock were as follows:

	2014		2013		
	Quantité Number	Montant Amount	Quantité Number	Montant Amount	
		\$		\$	
Solde au début	79 150 118	22 258 858	79 150 118	22 258 858	Balance, beginning of year
Règlement de dettes	1 021 540	51 077	-	-	Debt settlement
Conversion des débitures	4 165 140	408 964	-	-	Debentures converted
Solde à la fin	<u>84 336 798</u>	<u>22 718 899</u>	<u>79 150 118</u>	<u>22 258 858</u>	Balance, end of year

20 168 actions ordinaires (20 168 au 31 décembre 2013) ont été mises en mains tierces et ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement des organismes de réglementation.

Au cours de l'exercice, la Société a eu l'approbation de ses actionnaires afin de pouvoir procéder au regroupement de ses actions à raison d'une nouvelle action pour chaque dix actions détenues. La Société a jusqu'en juin 2015 pour effectuer le regroupement.

Exercice clos le 31 décembre 2014

Le 16 octobre 2014, toutes les débiteures ont été converties en 4 165 140 unités d'actions ordinaires. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription, chaque bon entier permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,10 \$ jusqu'en octobre 2015.

Le 16 octobre 2014, la Société a conclu des accords avec les porteurs des débiteures convertibles pour assurer l'émission de 1 021 540 actions ordinaires pour payer les intérêts courus et impayés sur les débiteures.

20,168 common shares (20,168 as at December 31, 2013) are escrowed and cannot be transferred, mortgaged, pledged or otherwise disposed of without the consent of the appropriate regulatory authorities.

During the year, the Company received the approval of its shareholders in order to proceed with the consolidation of its shares on the basis of one new share for every ten shares held. The Corporation has until June 2015 to complete the consolidation.

Year ended December 31, 2014

On October 16, 2014, all of debentures were converted into 4,165,140 common share units. Each unit is constituted of one common share and one half of a warrant, each whole warrant allowing the holder to acquire one share of the Corporation at the price of \$0.10 per share until October 2015.

On October 16, 2014, the Corporation signed agreements with the holders of the convertible debentures to provide for the issuance of 1,021,540 common shares in payment of accrued and unpaid interest on the debentures.

EXPLORATION FIELDEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

FIELDEX EXPLORATION INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration et le prix d'exercice ne peut être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi. Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions peuvent être sans restriction sauf celles octroyées à un responsable des relations avec les investisseurs qui seront acquises de la façon suivante : 25 % trois mois après la date de l'octroi, 25 % six mois après la date de l'octroi, 25 % neuf mois après la date de l'octroi et 25 % un an après la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 10 % des actions émises et en circulation au moment de l'octroi des options. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des responsables des relations avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société.

12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Corporation approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Corporation, share purchase options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors. The exercise price may not be lower than the market price of the common shares at the time of grant. The acquisition conditions of share purchase options may be without restriction except grant of share purchase options to investors relation representative that are acquired at the following conditions: 25% three months after the date of grant, 25% six months after the date of grant, 25% nine months after the date of grant and 25% one year after the date of grant.

The plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Corporation that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 10% of the issued and outstanding shares at the time of grant. The maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vest and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investors relation representative. These options will expire no later than ten years after being granted. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Corporation policies.

Options d'achat d'actions / Share Purchase Options

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Corporation share purchase options were as follows :

	2014		2013		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	5 050 000	0,11	4 750 000	0,13	Balance, beginning of year
Octroyées	1 150 000	0,05	1 100 000	0,10	Granted
Expirées/Annulées	(925 000)	0,11	(800 000)	0,20	Expired/Cancelled
Solde à la fin	<u>5 275 000</u>	0,10	<u>5 050 000</u>	0,11	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>5 275 000</u>	0,10	<u>5 050 000</u>	0,11	Options exercisable at the end of the year

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)****Options d'achat d'actions (suite) / Share Purchase Options (continued)**

	2014	2013	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées	0,005	0,014	The weighted average fair value of options granted
Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.			The following tables summarize the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation au 31 décembre 2014 Options Outstanding as at December 31, 2014	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
575 000	5,5 ans/years	0,15
1 150 000	6,6 ans/years	0,12
1 300 000	7,6 ans/years	0,10
1 100 000	8,5 ans/years	0,10
<u>1 150 000</u>	9,5 ans/years	0,05
<u>5 275 000</u>		

Options en circulation au 31 décembre 2013 Options Outstanding as at December 31, 2013	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
625 000	0,5 an/year	0,10
675 000	6,5 ans/years	0,15
1 350 000	7,6 ans/years	0,12
1 300 000	8,6 ans/years	0,10
<u>1 100 000</u>	9,5 ans/years	0,10
<u>5 050 000</u>		

Au cours de l'exercice, la juste valeur des options octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : prix de l'action à la date de l'octroi de 0,005 \$ (0,015 \$ en 2013), durée estimative de 10 années (10 années en 2013), taux d'intérêt sans risque de 2,32 % (2,41 % en 2013), dividende prévu de 0 % (0 % en 2013) et volatilité prévue de 150 % (135 % en 2013).

During the year, the fair value of options granted in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following weighted average assumptions: share price at the time of grant of \$0.005 (\$0.015 in 2013), estimated duration of 10 years (10 years in 2013), risk-free interest rate of 2.32% (2.41% in 2013), expected dividend yield of 0% (0% in 2013) and expected volatility rate of 150% (135% in 2013).

EXPLORATION FIELDEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

FIELDEX EXPLORATION INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)****Bons de souscription / Warrants**

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Corporation warrants were as follows:

	2014		2013		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	-	-	3 743 500	0,18	Balance, beginning of year
Octroyés	2 082 570	0,10	-	-	Granted
Expirés	-	-	(3 743 500)	0,18	Expired
Solde à la fin	<u>2 082 570</u>	0,10	<u>-</u>	-	Balance, end of year

	2014	2013	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscriptions octroyés	0,04	-	The weighted average fair value of warrants granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription accordés.

The following table summarizes the information relating to the warrants granted.

Bons de souscription en circulation et exerçables au 31 décembre 2014 Warrants Outstanding and Exercisable as at December 31, 2014	Prix Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
<u>2 082 570</u>	0,10	octobre 2015 / October 2015

Au cours de l'exercice, la juste valeur des bons de souscription octroyés a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : prix de l'action à la date de l'octroi de 0,005 \$, durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 0,96 %, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 261 %.

During the year, the fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following weighted average assumptions: share price at the time of grant of \$0.005, estimated duration of 1 year, risk-free interest rate of 0.96%, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 261%.

13- PASSIFS ÉVENTUELS**13- CONTINGENT LIABILITIES**

- a) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

- a) The Corporation is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Corporation will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Corporation has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors.

EXPLORATION FIELDDEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

FIELDDEX EXPLORATION INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

13- PASSIFS ÉVENTUELS (suite)

- b) En décembre 2012, une poursuite en dommages a été instituée en Cour supérieure du Québec contre la Société et son président personnellement pour un montant total de 5 500 000 \$. La poursuite est reliée à une entente d'option d'achat de propriétés minières signée en octobre 2010. Au cours de l'exercice, des procédures ont eu lieu et d'autres sont en cours. Actuellement, les deux parties discutent dans le but d'en arriver à un règlement hors cour. De l'avis de la direction de la Société, la réclamation du demandeur a peu de chance de succès et il est peu probable que la Société aura à déboursier un montant important en relation avec ce litige. Par le fait même, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013, aucune provision ne figure aux états financiers de la Société.

14- ENGAGEMENT

La Société s'est engagée par bail pour la location d'un local à Rouyn-Noranda (Québec) pour un montant de 1 500 \$ par mois. Ce bail est renouvelable annuellement et il a été contracté avec une société contrôlée par le chef de la direction et par le chef des finances de Exploration Fieldex inc. Ce bail est valide jusqu'au 30 juin 2015.

15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2014
	\$
Perte avant impôts	(213 211)
Impôts au taux de base combiné de 26,9 %	(57 354)
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 547
Dépréciation de propriétés minières et d'actifs de prospection et d'évaluation	3 045
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	4 822
Frais d'émission d'actions déductibles	(7 568)
Éléments non déductibles	6 017
Pertes fiscales de l'année courante pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé	49 491
Variation de la valeur des placements	(13 517)
Impôts sur le résultat et impôts différés	(13 517)

13- CONTINGENT LIABILITIES (continued)

- b) In December 2012, a claim for damages was filed at the Superior Court of Quebec against the Corporation and its president personally for a total amount of \$5,500,000. The claim is related to an option agreement with respect to mining properties executed in October 2010. During the year, procedures have been done and others are still in progress. Presently, the two parties try to reach an out of Court settlement. In the opinion of the Corporation's management, the claim has little chance of success and it is not very likely that the Corporation will have to disburse a significant amount of money in relation to this litigation. For this reason, as of December 31, 2014 and as of December 31, 2013, no provision appears in the Corporation's financial statement.

14- COMMITMENT

The Corporation signed a lease contract for office spaces at Rouyn-Noranda (Quebec) for an amount of \$1,500 per month. This lease is renewable annually and is contracted with a corporation controlled by the Chief Executive Officer and by the Chief Financial Officer of Fieldex Exploration Inc. This lease contract is valid until June 30, 2015.

15- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined federal and Quebec provincial statutory tax rate to the income tax expense per the financial statements is as follows:

	2013	
	\$	
Loss before income taxes	(299 531)	Loss before income taxes
Income taxes at combined rate of 26.9%	(80 574)	Income taxes at combined rate of 26.9%
Share-based compensation	4 143	Share-based compensation
Impairment of mining properties and exploration and evaluation assets	5 601	Impairment of mining properties and exploration and evaluation assets
Tax credit related to resources and mining tax credit	(9 236)	Tax credit related to resources and mining tax credit
Deductible share issuance expenses	(16 666)	Deductible share issuance expenses
Non-deductible items	14 618	Non-deductible items
Current tax losses for which no deferred income tax asset was recognized	82 114	Current tax losses for which no deferred income tax asset was recognized
Change in value of investments	1 614	Change in value of investments
Income taxes and deferred taxes	1 614	Income taxes and deferred taxes

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

Les éléments importants des actifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Pertes reportées	785 210	761 745
Frais d'émission d'actions	8 400	15 950
Crédit d'impôt sur les dépenses minières préparatoires	361 540	361 160
Immobilisations corporelles	45 000	41 400
Placements	6 300	19 900
Propriétés minières	456 700	460 350
Frais de prospection et d'évaluation	960 900	955 200
Total des actifs d'impôts différés bruts	2 624 050	2 615 705
Provision pour moins-value	(2 624 050)	(2 615 705)
Actifs d'impôts différés nets	-	-

15- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

Significant components of the deferred tax assets are as follows:

	2014	2013
	\$	\$
Losses carried forward	785 210	761 745
Share issuance expenses	8 400	15 950
Pre-production mining expenditure tax credit	361 540	361 160
Property, plant and equipment	45 000	41 400
Investments	6 300	19 900
Mining properties	456 700	460 350
Exploration and evaluation expenses	960 900	955 200
Total gross deferred tax assets	2 624 050	2 615 705
Valuation allowance	(2 624 050)	(2 615 705)
Net deferred tax assets	-	-

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital.

Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

The Corporation has accumulated non-capital losses for income tax purposes.

Those losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2015	358 290	-
2026	676 340	31 235
2028	573 865	291 460
2029	669 545	416 485
2030	558 380	-
2031	487 800	90 015
2032	367 750	9 450
2033	270 920	348 530
2034	201 910	161 380

EXPLORATION FIELDEX INC.**FIELDEX EXPLORATION INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

16- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

	2014	
	\$	
Société contrôlée par le chef de la direction (président de la Société)		
Honoraires de consultants	<u>12 000</u>	
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	<u>1 150</u>	
Société contrôlée par le chef des finances (secrétaire de la Société)		
Honoraires de consultants	<u>27 260</u>	
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	<u>1 518</u>	
Société contrôlée par le chef de la direction et par le chef des finances de la Société		
Charges locatives	<u>18 000</u>	
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	<u>-</u>	
Administrateurs et hauts dirigeants		
Rémunération et paiements fondés sur des actions	<u>5 750</u>	

Ces opérations sont mesurées en fonction du montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

16- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The table below shows related party transactions and balances payable for each of the Corporation's related party. The amounts payable are usually settled in cash.

	2013	
	\$	
Corporation controlled by the Chief Executive Officer (president of the Corporation)		
Consulting fees	<u>26 667</u>	
Balance included in accounts payable and accrued liabilities	<u>1 150</u>	
Corporation controlled by the Chief Financial Officer (secretary of the Corporation)		
Consulting fees	<u>33 240</u>	
Balance included in accounts payable and accrued liabilities	<u>1 794</u>	
Corporation controlled by the Chief Executive Officer and the Chief Financial Officer of the Corporation		
Rent expenses	<u>18 000</u>	
Balance included in accounts payable and accrued liabilities	<u>-</u>	
Directors and key management personnel		
Share-based compensation	<u>15 400</u>	

The transactions are measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

17- INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2014	
	\$	
Autres débiteurs	(918)	
Taxes à recevoir	6 145	
Frais payés d'avance	591	
Créditeurs et charges à payer	<u>2 309</u>	
	<u>8 127</u>	

17- INFORMATION INCLUDED IN THE STATEMENT OF CASH FLOWS

The changes in non-cash working capital items are detailed as follows:

	2013	
	\$	
Other accounts receivable	2 380	
Taxes receivable	(495)	
Prepaid expenses	315	
Accounts payable and accrued liabilities	<u>1 929</u>	
	<u>4 129</u>	

EXPLORATION FIELDEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

FIELDEX EXPLORATION INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

**17- INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE
(suite)**

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	2014
	\$
Crédit d'impôts miniers et crédit d'impôt relatif aux ressources	2 955
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, nette d'impôts	86 983
Conversion de débetures en actions	490 754
Règlement de dettes par l'émission d'actions	51 077
Ajustement de crédits d'impôts	-
Disposition d'une propriété minière en contrepartie d'un placement	21 250

**18- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE
GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers notamment :

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des débetures et de la dette à long terme correspond approximativement à leur valeur comptable car elles portent intérêt à un taux semblable à ce que la Société pourrait avoir sur le marché.

ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La trésorerie et équivalents de trésorerie et les placements sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 1. Leur évaluation est basée sur des données observables sur le marché.

**17- INFORMATION INCLUDED IN THE STATEMENT OF
CASH FLOWS (continued)**

Items not affecting cash and cash equivalents:

2013	
\$	
5 045	Mining tax credit and tax credit related to resources
(10 386)	Changes in fair value of available for sale investments, net of income taxes
-	Debentures converted in shares
-	Debt settlement by issuance of shares
112 508	Tax credits adjustment
-	Disposal of a mining property in counterpart of an investment

**18- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND
POLICIES**

The Corporation's activities are exposed to financial risks especially:

a) Market risk

i) Fair value

Fair value estimates are made at the statement of financial position date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash and cash equivalents, other accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximate carrying value due to their short-term. Investments are recorded at fair value. Fair value of debentures and long-term debt approximate carrying value as they bear interest at a similar rate to what the Corporation might have in the market.

ii) Fair value hierarchy

Cash and cash equivalents and investments are measured at fair value and they are categorized in level 1. This valuation is based on data observed in the market.

**18- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE
GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société a contracté une dette à long terme qui porte intérêt à un taux fixe de 0,9 %. Par conséquent, en relation avec celle-ci, la Société est exposée à une variation de la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

iv) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les transactions sont effectuées en dollars canadiens.

v) Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir sur le résultat de la Société les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels de ses placements et établit les meilleures mesures à prendre dans les circonstances. La Société détient actuellement des placements dans des sociétés qui sont assujetties aux fluctuations de la juste valeur qui découlent des changements dans le secteur minier canadien et les marchés des actions, et qui s'établissent actuellement à 133 750 \$ (12 000 \$ au 31 décembre 2013). Selon le solde en cours au 31 décembre 2014, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet d'environ 13 400 \$ (1 200 \$ au 31 décembre 2013) sur les autres éléments du résultat global.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable de ces instruments financiers représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit et il n'y a eu aucune variation significative du risque de crédit depuis le dernier exercice.

**18- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND
POLICIES (continued)**

iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. The Corporation contracted a long-term debt which bears interest at fixed rate of 0.9%. Accordingly, in relation with this item, there is an exposure to fair value variation. The other financial assets and liabilities are not exposed to interest rate risk because they do not bear interest.

iv) Currency risk

The Corporation is not exposed to currency fluctuations as all transactions occur in Canadian dollars.

v) Equity market risk

Equity market risk is defined as the potential adverse impact on the Corporation's earnings due to movements in individual equity prices or general movements in the level of the stock market. The Corporation closely monitors the general trends in the stock markets and individual equity movements, and determines the appropriate course of action to be taken by the Corporation. The Corporation currently holds investments in companies which are subject to fair value fluctuations arising from changes in the Canadian mining sector and equity markets and currently these values amount to \$133,750 (\$12,000 as at December 31, 2013). Based on the balance outstanding as at December 31, 2014, a 10% increase or decrease would impact other comprehensive income by approximately \$13,400 (\$1,200 as at December 31, 2013).

b) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Corporation to credit risk mainly consist of cash and cash equivalents and other accounts receivable. The credit risk on cash and cash equivalents is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Corporation does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of these financial instruments represents the Corporation's maximum exposure to credit risk and there has been no significant change in credit risk since prior year.

18- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**c) Risque de liquidités**

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 31 décembre 2014, les liquidités dont dispose la Société s'élèvent à 71 047 \$ et son fonds de roulement s'élève à 197 393 \$. En relation avec le litige (voir note 13 b)), le dénouement de celui-ci pourrait avoir un impact important sur le fonds de roulement de la Société et ainsi augmenter son risque de liquidités. Afin de pouvoir continuer ses opérations, la Société aura à trouver du financement supplémentaire et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Au cours de l'exercice, afin de préserver ses liquidités, la Société s'est entendue avec les détenteurs des débentures pour convertir en actions ordinaires les débentures ainsi que les intérêts courus s'y rapportant. Il subsiste encore actuellement un risque que la Société soit dans l'incapacité à trouver du financement même si la direction est d'avis qu'elle pourra réaliser le financement nécessaire pour faire face à ses engagements futurs.

19- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2014, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 3 121 307 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan d'exploration et ainsi assurer le maintien de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Par le passé, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

20- ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

En mars 2015, la Société a signé une entente d'option avec un prospecteur (le vendeur). En vertu de cette entente, la Société pourra acquérir un intérêt indivis de 50 % dans 18 claims miniers comprenant une partie de la propriété minière Copper Point dans la région de Chibougamau, dans la province de Québec. La Société devait faire un paiement comptant de 12 000 \$ au vendeur (condition respectée) et émettre 350 000 actions ordinaires (condition respectée le 2 avril 2015). Elle devra aussi débiter un programme de forage d'au moins 200 mètres dans les 6 mois de la signature de l'entente (travaux débutés en avril 2015).

18- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)**c) Liquidity risk**

Liquidity risk is the risk that the Corporation will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. As at December 31, 2014, the Corporation's liquidities are amounting to \$71,047 and its working capital is amounting to \$197,393. In relation with the litigation (see Note 13 b)), the resolution of this one could have a significant impact on the working capital of the Corporation and thereby increase its liquidity risk. In order to continue its operation, the Corporation will have to find additional funds and despite the fact it has been successful in the past, there is no guarantee for the future. During the year, to preserve its cash position, the Corporation agreed with the debentures holders to convert the debentures as well as interest thereon in capital stock. Actually, there still remains a risk that the Corporation is unable to find cash even if the management believes that it will find the necessary cash to meet its future commitments.

19- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at December 31, 2014, the capital of the Corporation consists of equity amounting to \$3,121,307. The Corporation's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration plan in order to continue its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration and evaluation expenses, the investing activities and the working capital requirements. There were no significant changes in the Corporation's approach to capital management during the year ended December 31, 2014. The Corporation is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration and evaluation expenses. In the past, the Corporation has respected all of its regulatory requirements. The Corporation has no dividend policy.

20- SUBSEQUENT EVENT

In March 2015, the Corporation entered into an option agreement with a prospector (the seller). According to this agreement, the Corporation may acquire a 50% undivided interest in 18 mining claims, including a part of Copper Point property in the Chibougamau area (in the province of Quebec). The Corporation had to pay \$12,000 in cash to the seller (condition fulfilled) and had to issue 350,000 common shares (condition fulfilled on April 2, 2015). It will also have to initiate a drilling program of at least 200 meters on the property within 6 months of the signature of the agreement (works started in April 2015).

EXPLORATION FIELDEX INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013**

(en dollars canadiens)

FIELDEX EXPLORATION INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****DECEMBER 31, 2014 AND 2013**

(in Canadian dollars)

20- ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT (suite)

La Société aura ensuite l'option irrévocable d'acquérir un intérêt supplémentaire de 50 % dans les 18 claims susmentionnés et dans 41 autres claims comprenant le reste de la propriété Copper Point, dans lesquels la Société détient déjà une participation de 50 %. En vertu de cette entente, la Société devra respecter les conditions suivantes : au plus tard le jour du 1^{er} anniversaire de la signature de l'entente, la Société devra payer 100 000 \$ comptant au vendeur et lui émettre 500 000 actions; au plus tard le jour du 2^e anniversaire de la signature de l'entente, la Société devra payer un montant supplémentaire de 150 000 \$ comptant au vendeur et lui émettre 500 000 actions supplémentaires; au plus tard le jour du 3^e anniversaire de la signature de l'entente, la Société devra payer un montant supplémentaire de 200 000 \$ comptant au vendeur et lui émettre 500 000 actions supplémentaires.

L'entente prévoit que la Société sera alors l'opérateur de la propriété Copper Point. Quand toutes les conditions de l'entente seront remplies, les claims seront sujets à une royauté de 1 % des revenus nets de fonderie « NSR », laquelle sera rachetable en tout temps par la Société au prix de 1 000 000 \$.

20- SUBSEQUENT EVENT (continued)

The Corporation will then have the irrevocable option to acquire an additional 50% interest in these 18 claims and in 41 other claims, including the remaining part of the Copper Point property, in which the Corporation already owns a 50% interest. In relation with that agreement, the Corporation have to fulfil the following conditions : on or before the 1st anniversary of the agreement, the Corporation will have to pay \$100,000 in cash and issue 500,000 common shares; on or before the 2nd anniversary of the agreement, the Corporation will have to pay an additional \$150,000 in cash and issue an additional 500,000 common shares; on or before the 3rd anniversary of the agreement, the Corporation will have to pay an additional \$200,000 in cash and issue an additional 500,000 common shares.

The agreement provides that the Corporation will be the operator of the Copper Point property. After the completion of all the agreement conditions, the claims will be subject to a 1% net smelter return royalty "NSR" in favour of the seller. The Corporation may, at any time, purchase this NSR royalty for \$1,000,000.